

Accident de la circulation à Lébamba

**Blessée grièvement, une mineure de 10 ans meurt à l'hôpital**

GJMB  
Lebamba/Gabon

UN accident de la circulation s'est produit dernièrement au quartier Paris 1, non loin du centre-ville de la commune de Lebamba, dans la province

de la Ngounié. La jeune Lorline Komba-A-Yacka, âgée d'environ 10 ans, après avoir été renversée par un véhicule, a succombé à ses blessures après son acheminement à l'hôpital de Bongolo. La victime a été fauchée par un véhicule de marque Toyota Corrola conduit

par Djabi, un opérateur économique ouest-africain de la région, alors que celui-ci roulait dans le sens église de l'Alliance chrétienne et missionnaire-centre ville. Selon des témoins, la malheureuse a trouvé la mort en se rendant chez le boucher d'en face, envoyée

par ses parents pour y acheter des ingrédients de cuisine. Après le drame, le conducteur s'est tout de suite constitué prisonnier à la gendarmerie, afin d'échapper, semble-t-il, à la justice populaire. A ce qu'il se dit sur place, la visibilité réduite en

cette fin d'après-midi, ajoutée à la vitesse du véhicule au moment de l'impact, seraient à l'origine du drame. Cette mort a causé un grand choc au sein de la population locale. L'auteur de l'accident, visiblement affecté également, avoue ne pas pouvoir s'expliquer

sur son déroulement. Et pour cause, tout serait allé si vite qu'il peine à se rendre à l'évidence. En attendant d'être présenté devant le parquet de Mouila, l'opérateur économique s'est engagé à assumer toutes les charges liées à l'organisation des funérailles.

Après de multiples vols à Kango et Bifoun

**Martial Obiang enfin hors d'état de nuire**

SCOM  
Libreville/Gabon

LES gendarmes de la brigade routière de Kango et leurs collègues de Bifoun ont-ils eu affaire à un cleptomane ? C'est, du moins, la première interrogation qui s'impose, au vu des prouesses réalisées par Martial Obiang, Gabonais de 35 ans, arrêté en deuxième ressort par les pandores du chef-lieu du district de Bifoun-Abanga. Il lui est reproché d'avoir commis des vols en série, au cours de son bref séjour dans les deux localités sus-

mentionnées. Déféré devant le procureur de la République de Lambaréné, le lundi 17 octobre courant, le présumé voleur a été écroué à la maison d'arrêt de la ville du "Grand-Blanc". Selon les renseignements recueillis sur place, Martial Obiang aurait commencé à commettre ses larcins, il y a quelques semaines à Kango, chef-lieu du département du Komo. Il s'était notamment introduit dans de nombreuses habitations, pour y soustraire toutes sortes d'effets. Les mêmes sources indiquent que certaines "visites" du présumé voleur auraient mal tourné, d'au-



Photo : E-MM

Après l'arrestation de Martial Obiang, les populations de Bifoun vont enfin retrouver le sommeil.

tant qu'il a été lynché par quelques-unes de ses victimes. « Il présente des traces de sévices corporels à la poitrine », affirme une source militaire. Au moment d'être interpellé par les pandores de cette localité, le présumé voleur réussit à prendre la fuite pour aller se réfugier à Darlo, à 3 km de Bifoun-centre. Quittant ainsi par la même occasion la province de l'Estuaire, pour se retrouver dans le Moyen-Ogooué. Loin de s'assagir, le nouveau venu de Darlo va plutôt encore faire parler négativement de lui. Le vendredi 14 octobre, vers 21 heures, il fait irruption

dans une maison, en l'absence de ses occupants. Il trouve même le temps d'y faire la cuisine. Pendant que les marmites sont au feu, Martial Obiang inspecte les lieux et rassemble les effets importants, qu'il enlève ensuite. En rentrant chez eux, les occupants de la demeure - dont la maîtresse des lieux - constatent la disparition de leurs biens. La dame qui cherche particulièrement son sac à main, se met instinctivement à suivre une piste, se faisant aider par des voisins. Un peu plus tard, un jeune membre de la famille parvient à rattraper l'intrépide Obiang. Sauf que

celui-ci n'entend pas se laisser prendre facilement. Aussi, pour se défaire de l'étreinte de son adversaire, sort-il de sa poche un couteau et le blesse à l'avant-bras gauche. Les cris de douleur de la victime alertent les villageois, qui finissent par maîtriser le filou, avant de prévenir les gendarmes de la brigade de Bifoun. Mais l'individu s'enfuit à nouveau et se jette dans la broussaille, avant l'arrivée des pandores. A la suite des recherches rondement menées par ces derniers, le fugitif est neutralisé dans la même nuit.

OBTENEZ VOTRE DEVIS EN LIGNE  
ET GAGNEZ DU TEMPS EN AGENCE

**AUTOMOBILE**

**HABITATION**

**VOYAGE**

VISITEZ NOUS SUR

WWW.ASSINCO-SA.COM

Tél : +(241) 01 72 19 25 Email: [assinco@assinco-sa.com](mailto:assinco@assinco-sa.com) [commercial@assinco-sa.com](mailto:commercial@assinco-sa.com) Adresse : Immeuble Concorde, Boulevard de l'Indépendance. Libreville-Gabon